

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

**Présents** : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

**Convocation en date du 21/03/2025**

**Nombre de membres en exercice : 6**

**Présents : 6**

### Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNEE 2025.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la ventilation des subventions aux associations pour l'année 2024 et explique qu'il ne présente au vote des élus que les subventions pour lesquelles la commune a reçu une demande, accompagnée d'un compte-rendu financier.

Monsieur le Maire propose aux élus de subventionner les associations suivantes, selon les montants indiqués.

### **Le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2025 :**

#### **à l'unanimité :**

- Association Les Jeux-Bronnaises : 150€

#### **par 5 voix pour :**

- Amicale des Sapeurs Pompiers : 700€
- Amicale des Sapeurs Pompiers : exceptionnelle 300€ (pour acquisition de matériel de secourisme en vue de formation)  
*Mr GALLIANO Nicolas ne participe pas au vote*

#### **par 4 voix pour :**

- Comité des Fêtes de Châteauneuf-Miravail : 1000€  
*Mr VERAND et Mme ANDRE ne participent pas au vote*
- Comité des Fêtes de Châteauneuf-Miravail demande d'utilisation de l'électricité de la salle municipale de Lange afin de laisser au moins un, voire deux congélateurs durant toute l'année pour conserver des denrées alimentaires périssables d'une année sur l'autre.  
*Mr VERAND et Mme ANDRE ne participent pas au vote*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 04 avril 2025.

Le Maire,

**Jean-Philippe MARTINOD**

